

Réf: Dossier N° : 56329

AVIS DE CONSTITUTION**SOCIETE « VISION CONFORT »**

**Siège social : ABIDJAN - COCODY ALLOCODROME PRES DU PETIT
MARCHE Mag 34, 01 BP 1005 ABIDJAN 01**

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10 Oct. 2018, et enregistrés au CEPICI le 31 Oct. 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « VISION CONFORT » .

Objet: Optique lunetterie; Conseil en optométrie ; Vente de matériels d'optométrie; vente de montures, ventes de produits et accessoires de lunetterie, examen de vue, Import-export. Achat et vente de fournitures divers, Gestion d'affaire

Capital social: 2 000 000 F CFA divisé en Deux Cents (200) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

**Siège social: ABIDJAN - COCODY ALLOCODROME PRES DU PETIT
MARCHE Mag 34, 01 BP 1005 ABIDJAN 01**

GERANT: Madame N'GUESSAN GERONIMA INGRID.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-28471 du 05/11/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°26004 du 05/11/2018

